Formation initiale des membres du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Mener à bien les missions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

DATE	DURÉE	EFFECTIF	TARIF
16, 17, 18, 19 et 20 novembre 2026	**5 jours (35 h)** 9h–12h • 13h30–17h30	**4 à 10 stagiaires**	**1400 €** net par personne

LIEU
En centre • en entreprise ou à distance (nous consulter)

FINANCEMENT
Fonds propres entreprises. Possibilité financement OPCO pour les établissements de moins de 50 salariés

PRÉ-REQUIS
Être membre nouvellement élu du CSE

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres titulaires et suppléants du Comité Social et Économique (CSE), conformément à l'art. L.2315-18 du Code du Travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier le cadre réglementaire applicable à la santé, la sécurité et aux conditions de travail
- Exercer les missions du CSE en matière de prévention des risques professionnels
- Déceler, analyser et évaluer les risques professionnels
- Exploiter les informations et indicateurs de santé et sécurité de l'entreprise
- Réaliser une inspection et conduire une enquête après un accident du travail
- Mobiliser les droits d'alerte et les prérogatives du CSE
- Contribuer à une politique de prévention intégrant la QVCT
- Élaborer, suivre et évaluer un plan d'actions en santé, sécurité et conditions de travail

CONTENU

Jour 1 – Comprendre son mandat et les enjeux de la prévention

- Les enjeux de la prévention
- Les acteurs de la prévention
- Le fonctionnement du CSE en matière de SSCT et de la Commission SSCT

Jour 2 – Identifier les risques et exploiter les outils de prévention

- Les risques professionnels
- Les situations particulières
- Les outils de prévention
- Exploiter les informations et indicateurs SSCT

Jour 3 – Observer le travail et agir face aux risques

- Les inspections
- Les enquêtes
- Les situations d'urgence

Jour 4 – Développer une démarche de prévention durable

- Les risques psychosociaux
- La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Construire une démarche de prévention

Jour 5 – Être force de proposition et assurer le suivi des actions

- Préparer les travaux du CSE
- Élaborer un plan d'actions

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 48 heures ouvrées avant la date de début de formation.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, afin d'évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation ou vous orienter le cas échéant vers les organismes appropriés, merci de prendre contact avec Philippe Mosnier à l'adresse pmosnier@vaucluse.cci.fr

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Nos salles disposent d'une connexion Wifi. Elles sont équipées de mobiliers, tableau, vidéo projecteurs, paperboard, deux d'entre elles sont des salles informatiques avec des PC faisant l'objet de maintenances et mises à jour régulières au niveau du matériel et des logiciels. La taille de ces salles est adaptée à l'effectif accueilli que nous limitons volontairement pour permettre une réponse personnalisée aux attentes de chacun.

De nombreux outils et supports sont remis aux stagiaires : Support pédagogique actualisé, documentation INRS, grilles d'inspection, modèles d'arbres des causes, matrices de DUERP et documents professionnels, tableaux de bord SSCT, ...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports réglementaires illustrés.

Quiz interactifs.

Études de cas.

Travaux en sous-groupes.

Analyse de documents professionnels.

Jeux de rôle.

Simulations de réunions du CSE.

Analyse d'accidents.

Construction d'outils directement transférables en entreprise.

Échanges de pratiques.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Fiche d'émargement par demi-journée co-signée par chaque stagiaire et l'intervenant(e)
- Questionnaire d'appréciation individuel complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation
- Auto positionnement à l'entrée et à la fin de la formation pour mesurer l'évolution des connaissances
- Évaluation formative réalisée tout au long de la formation
- Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la session mentionnant le résultat de l'évaluation des compétences acquises

INTERVENANT

Céline RUIZ • Céline est consultante, coach de dirigeants et formatrice en ressources humaines et droit social. Elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants dans le développement de leur performance et de leurs pratiques managériales. Titulaire d'un DESS en droit social et gestion des ressources humaines, elle possède une expertise en droit social, en négociation et en développement RH. Elle intervient auprès des organisations sur des enjeux clés tels que la structuration des pratiques RH, la gestion des relations sociales et l'accompagnement des transformations. Grâce à une approche alliant conseil stratégique, coaching et formation, Céline facilite le lien entre dirigeants et collaborateurs, en favorisant la qualité du dialogue, la compréhension des enjeux humains et la construction de dynamiques collectives durables. Ce lien permet de conjuguer performance, engagement et sens.

ENCADREMENT

THIERRY CHANTEFORT • 04 90 23 77 06

NOTRE CENTRE

Formation continue CCI Vaucluse
Campus – BP 20660
84032 Avignon Cedex 3
04 90 23 77 01

INSCRIPTION

Formulaire en ligne sur la page de la formation :
campus.vaucluse.cci.fr › Hygiène Sécurité Environnement

Contact : 04 90 23 77 01